

COMMISSION TEOLOGIQUE INTERNATIONALE

Allocution de bienvenue du pape émérite Benoît XVI
pour marquer le 50e anniversaire de l'établissement
Commission théologique internationale

À la Commission théologique internationale, à l'occasion de son 50e anniversaire, mon salut chaleureux et ma bénédiction spéciale.

Le Synode des évêques en tant qu'institution stable dans la vie de l'Église et la Commission théologique internationale ont été donnés à l'Église par le Pape Paul VI pour établir et poursuivre les expériences du Concile Vatican II. Le détachement, qui était devenu apparent au Concile, entre la théologie qui devait être déployée dans le monde et le Magistère du Pape devait être surmonté. Dès le début du XXe siècle, la Commission biblique pontificale a été formée, qui, dans sa forme originale elle-même, représentait une partie du Magistère pontifical, tandis qu'après le Concile Vatican II, elle a été transformée en organe des conseils théologiques au service du Magistère, afin de fournir une opinion compétente sur les questions bibliques. Selon l'ordre établi par Paul VI, le Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi est à la fois Président de la Commission Biblique Pontificale et de la Commission Théologique Internationale, qui choisissent néanmoins leur propre Secrétaire à l'intérieur.

De cette façon, il était destiné à souligner que les deux Commissions ne sont pas un organe de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, ce qui pourrait dissuader certains théologiens d'accepter de devenir membres. Le cardinal Franjo Eper a comparé la relation du Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi avec le Président des deux Commissions à la structure de la monarchie austro-hongroise : l'empereur d'Autriche et le roi de Hongrie étaient la même personne, alors que les deux pays vivaient indépendamment l'un à côté de l'autre. En outre, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi offre à la Commission et aux participants ses possibilités pratiques et, à cette fin, a créé la figure du Secrétaire adjoint, qui assure de temps en temps les subventions nécessaires.

Il ne fait aucun doute que les attentes liées à la nouvelle Commission théologique internationale, dans un premier temps, étaient plus grandes que ce qui a été réalisé en un demi-siècle d'histoire. Dès la première période des Sessions de la Commission est venu un travail, Le ministère sacerdotal (10 octobre 1970), qui a été publié en 1971 par la maison d'édition Du Cerf à Paris et a été conçu comme une subvention pour le premier grand rassemblement du Synode des évêques. Pour le Synode lui-même, la Commission théologique a nommé un groupe spécifique de théologiens qui, en tant que consultants, sont restés disponibles lors de la première session du Synode des évêques et, grâce à un travail extraordinaire, ont veillé à ce que le Synode puisse immédiatement publier un document qu'il a fait sur la prêtrise. Depuis, cela ne s'est pas reproduit. Bientôt, cependant, le type d'exhortation post-synodale s'est développé, qui n'est certainement pas un document du Synode, mais un document magistral pontifical qui reprend les déclarations du Synode aussi largement que possible et s'assure que, avec le Pape, cependant, être l'épiscopat du monde à parler. [1]

Personnellement, j'ai été particulièrement impressionné par les cinq premières années de la Commission théologique internationale. L'orientation fondamentale et la manière essentielle du travail de la Commission doivent être définies, établissant ainsi dans quelle direction, en fin de compte, Vatican II doit être interprétée.

Aux côtés des grandes figures du Concile - Henri de Lubac, Yves Congar, Karl Rahner, Jorge Medina Estévez, Philippe Delhaye, Gérard Philips, Carlo Colombo de Milan, considéré comme le théologien personnel de Paul VI, et le Père Cipriano Vagaggini - faisaient partie des théologiens importants de la Commission qui, curieusement, au Conseil n'avaient pas trouvé leur place.

Parmi eux, à l'exception de Hans Urs von Balthasar, se trouve Louis Bouyer qui, en tant que converti et moine, était une personnalité extrêmement têtue, et pour sa franchise négligente n'a pas plu à beaucoup d'évêques, mais qui a été un grand collaborateur avec une incroyable immensité de la connaissance. Le Père Marie-Joseph Le Guillou, qui avait travaillé des nuits entières, notamment pendant le Synode des évêques, est entré en scène, rendant ainsi essentiellement possible le document synodal, avec cette manière radicale de servir. Malheureusement, il a rapidement pris la maladie de Parkinson, prenant son congé précoce de la vie et le travail théologique. Rudolf Schnackenburg incarnait l'exgesion allemande, avec toute la prétention qui la caractérisait. En quelque sorte de pôle opposé, André Feuillet et encore Heinz Smrmann d'Erfurt, dont le plus spirituel, ont été recrutés à la Commission. Enfin, je dois également mentionner le professeur Johannes Feiner de Coira, qui, en tant que représentant du Conseil pontifical pour l'unité des chrétiens, a joué un rôle particulier au sein de la Commission. La question de savoir si l'Église catholique devrait rejoindre le Conseil œcuménique des Églises à Genève, en tant que membre normal à tous égards, est devenue un point décisif dans la direction que l'Église devrait prendre au lendemain du Concile. Après une confrontation dramatique, la question a finalement été tranchée négativement, ce qui a incité Feiner et Rahner à quitter la Commission.

Dans la Commission théologique du second quinquennat, de nouvelles figures sont apparues : deux jeunes Italiens, Carlo Caffarra et le Père Raniero Cantalamessa, ont donné un nouveau poids à la théologie italoophone. La théologie germanophone, en dehors des membres déjà présents, avec le père jésuite Otto Semmelroth, a été renforcée grâce à un théologien conciliant dont la capacité de formuler rapidement des textes pour différents besoins s'est avérée aussi utile à la Commission qu'elle l'avait été au Conseil. Avec lui, il s'est fait connaître, avec Karl Lehmann, une nouvelle génération, dont la conception a commencé à devenir claire dans les documents maintenant produits.

Mais je n'ai pas l'intention de poursuivre la présentation des personnalités qui ont travaillé au cours de la Commission théologique, mais d'offrir quelques réflexions sur les thèmes choisis. Au début, les questions sur la relation entre le Magistère et la Théologie ont été abordées, sur lesquelles nous devons toujours continuer à réfléchir. Ce que la Commission a dit sur cette question au cours du dernier demi-siècle mérite d'être entendu et réfléchi à nouveau.

Sous la direction de Lehmann, la question fondamentale du *Gaudium es spes* a également été analysée, à savoir le problème du progrès humain et du salut chrétien. Dans ce contexte, le thème de la théologie de la libération émerge inévitablement, qui à cette époque n'est pas seulement un problème théorique, mais détermine et menace la vie de l'Église en Amérique du Sud. La passion qui animait les théologiens était égale au poids concret, voire politique, de la question. [2]

Outre les questions de la relation entre le Magistère de l'Église et l'enseignement de la théologie, l'un des principaux domaines de travail de la Commission théologique a toujours été le problème de la théologie morale. Peut-être est-il significatif qu'au début, il n'y ait pas eu la voix des représentants de la théologie morale, mais celle des experts en exgénéance et en dogmatique : Heinz Ssarmann et Hans Urs von Balthasar, en 1974, ont ouvert la discussion avec leur thèse, qui s'est poursuivie en 1977 avec le débat de Sacramento sur le mariage. Le contraste des fronts et l'absence d'une orientation de base commune, dont aujourd'hui nous souffrons encore ce que nous étions alors, à cette époque, il est devenu clair pour moi d'une manière inouïe : d'une part se tenait le professeur théologien moral américain William May, père de nombreux enfants, qui est toujours venu à nous avec sa femme et a soutenu la conception la plus stricte ancienne. Deux fois, il a dû faire l'expérience du rejet à l'unanimité de sa proposition, ce qui n'était jamais arrivé autrement. Il fondit en larmes, et moi-même ne pouvais pas le consoler efficacement. Près de lui se tenait, aussi loin que je me souviens, le professeur John Finnis, qui a enseigné aux États-Unis et qui a exprimé la même approche et le concept d'une nouvelle manière. Il a été pris au sérieux du point de vue théologique, et pourtant il n'a pu parvenir à aucun consensus non plus. Dans les cinquante ans de l'école du Professeur Tadeusz Styczen, l'ami du pape

Jean-Paul II, est arrivé professeur Andrzej Szostek, un représentant intelligent et prometteur de la position classique, qui n'a cependant pas réussi à créer un consensus. Enfin, le Père Servais Pinckaers tenta de développer à partir de saint Thomas une éthique de vertus qui me semblait très raisonnable et convaincante, et pourtant elle n'était pas parvenue à un consensus.

Comment la situation peut également être vue par le fait que Jean-Paul II, à qui la théologie morale était particulièrement concernée, a finalement décidé de reporter la rédaction finale de son encyclique morale *Veritatis splendor*, désireux d'attendre tout d'abord le catéchisme de l'Église catholique. Il n'a publié son encyclique que le 6 août 1993, trouvant de nouveaux collaborateurs pour elle. Je pense que la Commission théologique doit continuer à garder cela à l'esprit et devrait essentiellement continuer à rechercher un consensus.

Enfin, je voudrais souligner un autre aspect du travail de la Commission. On y entend de plus en plus la voix des jeunes Églises, en ce qui concerne la question suivante : dans quelle mesure elles sont liées à la tradition occidentale et dans quelle mesure d'autres cultures peuvent déterminer une nouvelle culture théologique ? Ce sont surtout les théologiens d'Afrique, d'une part, et l'Inde, d'autre part, qui ont soulevé la question, sans qu'elle ait été correctement thématique jusque-là. De même, le dialogue avec les autres grandes religions du monde n'a pas encore été thématique. [3]

En fin de compte, nous devons exprimer une parole de grande gratitude, même avec toutes les insuffisances propres à l'être humain à la recherche et à l'interrogation. La Commission théologique internationale, malgré tous les efforts, n'a pas été en mesure de parvenir à une unité morale de théologie et de théologiens dans le monde. Ceux qui s'attendaient à cela avaient des idées fausses sur les possibilités d'un tel emploi. Toutefois, la voix de la Commission est devenue une voix entendue, ce qui indique d'une certaine manière l'orientation de base qu'un effort théologique sérieux doit suivre en ce moment historique. Merci pour ce qui a été accompli en un demi-siècle, nous sommes rejoints par l'espoir d'un travail plus fructueux, dans lequel la seule foi peut également conduire à une orientation commune de la pensée et de parler de Dieu et de son Apocalypse.

En ce qui me concerne personnellement, mon travail au conseil théologique international m'a donné la joie de rencontrer d'autres langues et formes de pensée. Mais surtout, c'était pour moi une occasion continue d'humilité, qui voit les limites de ce qui est là et ouvre ainsi la voie à la plus grande Vérité.

Seule l'humilité peut trouver la Vérité et la Vérité à son tour est le fondement de l'Amour, dont tout dépend ces derniers temps.

Vatican City, "Mater Ecclesiae" Monastery, 22 octobre 2019

Benoît XVI

Pape émérite

[1] Une exception est, dans une certaine mesure, le document de diaconat publié en 2003, rédigé au nom de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi et qui devait fournir des orientations sur la question du Diaconat, en particulier si ce ministère sacramentel pourrait aussi être accordé aux femmes. Le document soigneusement rédigé n'a pas atteint un résultat unique concernant un diagnostic possible pour les femmes. Il a été décidé de soumettre la question aux Patriarches des Églises orientales, dont très peu ont répondu. On a vu que la question posée, en tant que telle, était difficile à comprendre pour la tradition de l'Église orientale. Ainsi, cette étude approfondie s'est conclue par l'affirmation que la perspective purement historique ne permettait pas d'obtenir une certitude définitive. En fin de compte, la question devait être tranchée sur le plan doctrinal. Voir : Commission théologique internationale, Documents 1969-2004, Dominican Studio Editions, Bologne 2010, 651-766.

[2] Permettez-moi d'avoir un peu de mémoire personnelle ici. Mon ami le Père Juan Alfaro sj, qui enseignait avant tout le grégorien à la doctrine de la grâce, pour des raisons totalement incompréhensibles pour moi au fil des ans, était devenu un fervent partisan de la théologie de la libération. Je ne voulais pas perdre mon amitié avec lui et c'est donc la seule fois de toute ma durée d'adhésion à la Commission que j'ai navigué à la session plénière.

[3] Je voudrais mentionner un cas particulier curieux ici. Un jésuite japonais, le père Shun'ichi Takayanagi, était si familier avec la pensée du théologien luthérien allemand Gerhard Ebeling qu'il a pleinement argumenté sur la base de sa pensée et de son langage. Mais personne au cours de la Commission théologique ne connaissait si bien Ebeling qu'un dialogue fructueux pouvait être développé, de sorte que le savant japonais a quitté la Commission parce que sa langue et sa pensée en elle ne pouvaient pas trouver Endroit.

--